PARCE QUE J'AI CHOISI

PAR LE SOUS-LIEUTENANT GUILLAUME GUÉRIN - « 1^{ER} BATAILLON DE FRANCE » (2016-19)

Le thème de l'obéissance est indissociable de la condition de militaire ; comme pour l'engagement, il doit avoir été l'objet d'une profonde réflexion pour qui aspire à servir sous les drapeaux. Obéir n'est pas un acte anodin : c'est remettre sciemment sa liberté aux mains d'un autre. On touche alors forcément à l'idée du chef et si ce dernier acquiert de fait un pouvoir sur le subordonné, ce pouvoir l'oblige. Car l'obéissance se donne comme elle se reprend, pour des raisons plus ou moins louables, plus ou moins justifiées. Enfin, l'obéissance ne concerne pas seulement le militaire : tout être humain obéit à un autre dans les fluctuations de sa vie. Et chacun s'y conforme, sans avoir vraiment pris la peine d'y réfléchir.

n obéit à celui qui nous commande, mais pourquoi nous commande-t-il ? Dans l'armée, il y a une hiérarchie des grades et des fonctions, qui simplifie les rapports parce que l'autorité est clairement identifiée. Pourtant, on y distingue deux profils types : certains obéissent par volonté (on parle aussi d'obéissance d'amitié), d'autres par contrainte. Bien sûr, la réalité est plutôt une gradation entre ces deux extrêmes. Dans l'absolu, les premiers obéiraient à leur chef même en l'absence de grade, tandis que les seconds n'obéissent qu'à cause de ce grade. La différence est de taille ! Ceux-là donneront le meilleur d'eux-mêmes pour accomplir les ordres reçus et davantage quand, à l'inverse, ceux-ci ne feront que le strict minimum, encore tant que leurs intérêts personnels et leur sécurité ne seront pas trop menacés - sans quoi ils se débanderont à la première occasion. Quelle est la source de cette différence ? Elle tient en deux mots : le respect et la confiance, les deux étant intimement liés. Déjà le maréchal Lyautey, dans son Rôle social de l'officier, pressentant l'horreur des conflits à venir, écrivait que pour maintenir la cohésion d'une troupe dans ce climat de terreur, il faudrait que les soldats aient une confiance inébranlable en leur chef. La confiance est bien le maître mot de l'obéissance. Encore faut-il savoir l'acquérir, et c'est toute la difficulté du chef. Que l'on pense à ceux que l'on a aimé servir. Ils n'étaient certainement ni trop laxistes, ni trop sévères, ils montraient l'exemple tout en assumant leur caractère. L'obéissance, par essence, est la condition nécessaire pour accomplir la mission ; c'est un jeu subtil où il faut naviguer adroitement entre l'exigence et la bienveillance. Une obéissance aveugle et instantanée a très longtemps été un gage d'efficacité au sein d'une armée. Et elle l'est toujours! Cependant, les événements du XXº siècle ont pointé les écueils de ce type d'obéissance, notamment la célèbre déclaration d'Eichmann lors de son procès, lui qui ne faisait qu'« obéir aux ordres ». Lorsque l'on obéit, nous départons-nous de la responsabilité de nos actes ? C'est ainsi qu'est né le droit, plus tard le devoir, de désobéissance.



CEFE - Centre d'entraînement en forêt équatoriale

Parlons donc à présent de la désobéissance, sujet qui ne peut être évité tant il soulève d'interrogations. Nous l'avons dit, il existe aujourd'hui un devoir de désobéissance. Mais quand s'applique-t-il ? La majorité des récalcitrants désobéit pour des motifs peu louables, comme la paresse, la peur, la cupidité, ... et ceux-là n'ont pas d'excuses. D'autres peuvent cependant désobéir pour des raisons plus litigieuses, voire défendables. Que faire lorsque l'on recoit deux ordres opposés, quand un chef ordonne une chose que la loi interdit? Le militaire doit assumer la responsabilité de ses actes, même s'il exécute les ordres hiérarchiques. Il se trouve alors entre Charybde et Scylla, prenant le risque de désobéir à un ordre qui pourrait être jugé, après coup, parfaitement légitime, ou bien exécutant un ordre qui le mettra en porte-à-faux avec la loi. Mais il y a pire comme situation : que faire lorsque l'on est persuadé que le chef fait erreur, et qu'il faut lui désobéir pour assurer le succès de la mission?

Illustrons ce propos de deux exemples historiques. Le plus connu est sans conteste celui du général de Gaulle (et implicitement de tous ceux qui l'ont suivi). Au moment où il s'embarque pour Londres en 1940, il pense que la lutte peut continuer alors que sa hiérarchie a choisi l'armistice. Il est donc un traître et un déserteur. Ce n'est qu'après cinq ans de guerre que l'histoire lui donnera finalement raison. L'autre exemple est celui du maréchal Ney à la suite de la bataille des Quatre-Bras. En effet, alors que Napoléon lui ordonne d'avancer, celui-ci, ayant repéré des mouvements de troupe ennemis, décide de rester sur place afin de ne pas exposer son corps d'armée à une attaque qui eût pu compromettre la suite de la campagne. Or, nous savons désormais que s'il avait suivi les ordres, cela aurait conduit à la destruction de l'armée de Blücher dont l'intervention fut capitale trois jours plus tard à Waterloo. Ainsi Ney et de Gaulle, marchant tous deux dans le brouillard de la guerre à la veille d'un 18 juin, ont pris la direction qui leur semblait la meilleure pour sauver leur patrie, en dépit des ordres. L'histoire a donné raison à l'un et tort à l'autre. Il serait pourtant facile d'imaginer des scénarios où l'inverse se serait produit, et alors Ney eut été porté en triomphe, laissant sa place peu enviable à un de Gaulle disgracié.

Tout cela pour dire que la désobéissance est un pas difficile à franchir, et que l'on ne sait jamais jusqu'où il va nous mener. Il est donc important de retenir ces termes d'« obéissance ordinaire » et de « désobéissance extraordinaire ». Même si l'on se souvient plus aisément des bons exemples d'insubordination que ceux d'obéissance, il faut toujours se rappeler que l'obéissance doit être la norme, et la désobéissance l'exception, quand cela est nécessaire.



N'oublions pas cependant d'étendre le sujet à l'ensemble de la population, qui n'est pas exempte d'obéir, loin s'en faut. Dès la naissance, nous obéissons à nos parents. Plus tard nous apprenons à obéir aux lois, aux règles de vie, aux représentants de l'ordre, à une religion, ... Mais prenons garde à ne pas confondre l'obéissance et la soumission ; la première étant un acte libre, la seconde un acte forcé. On peut remarquer que l'obéissance est souvent le fruit d'un phénomène de groupe, ce que dans l'armée, on nomme l'esprit de corps. En effet, les activités militaires ayant pour but de renforcer la cohésion servent, à terme, à renforcer l'obéissance par un sentiment d'appartenance collective. Alors, l'obéissance serait-elle un effacement de la personnalité ? Serait-elle un blocage à l'évolution individuelle ? Peut-être oui dans certains cas, quand elle s'applique à des esprits faibles et obtus. En revanche l'obéissance, prise en tant que telle, est une décision qui nous grandit, une preuve d'humilité de celui qui remet son libre arbitre aux mains d'un autre jugé plus compétent. C'est aussi une preuve de courage, de lâcher prise sur sa propre destinée pour mettre sa force et son esprit au service d'une cause qui nous dépasse. C'est enfin une preuve d'intelligence de celui qui peut justifier son choix d'obéir par le fruit d'une réflexion sur son engagement, quel qu'il soit, et d'une parfaite connaissance de lui-même.

Lorsque j'annonce à ceux de mon entourage que je me suis engagé dans l'armée, certains me demandent si la rigueur militaire n'est pas trop dure, si devoir toujours obéir n'est pas trop pesant. Je leur réponds invariablement que non, pour la simple raison que je l'ai choisi. Rappelons-nous que l'obéissance naît dans la confiance et le respect qu'induisent l'exemplarité et qu'enfin, obéir ne signifie en rien diminuer sa capacité de jugement. En effet, celle-ci saura toujours se faire valoir dans les cas exceptionnels. Je conclurai sur ces mots du cardinal de Richelieu : « l'autorité contraint à l'obéissance, la raison y persuade ».

Le sous-lieutenant Guérin a préparé le concours de Saint-Cyr au lycée militaire d'Aix-en-Provence. Il appartient à la 1^{re} compagnie du 1^{er} Bataillon de France. Il suit une scolarité en filière Sciences de l'Ingénieur, « majeure mécanique ». Il accomplit son semestre académique international au sein de la Northumbria University de Newcastle-upon-Tyne en Angleterre